



Plateforme Electorale des OSC du Bénin

“Citoyen, Veille et Contribue”

Coordonnée par



COMMUNALES 2020 au Bénin MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE Salle de Situation Electorale

Myosotis Hôtel, du 16 au 18 mai 2020

En ligne sur www.monitoring.vote229.org

Déclaration de 18h

Dans le cadre de l'observation du scrutin communal, la Plateforme électorale des OSC du Bénin, avec le soutien financier de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), a opérationnalisé une Salle de Situation Electorale (ESR) à partir des informations envoyées par les 360 observateurs fixes, 77 moniteurs terrains et 10 e-moniteurs déployés sur toute l'étendue du territoire.

Après le point de presse de 11h qui rend compte des observations du démarrage du scrutin, le présent fait le point du déroulement et du dépouillement du scrutin.

I. Du démarrage du scrutin

- **du démarrage des opérations à 7h**

Dans 64,67% de nos postes de vote observés, le vote a effectivement démarré à 7h.

Parmi ceux qui ont ouvert en retard, se trouvent, par exemple, le PV1 du CEG Ahomey-Lopko, village de Bessetonou, Arrondissement Ahomey Lokpo, commune de SO-Ava (8h25mn) ; le PV 1 de l'EPP Hoco, village de Thio, Commune de Glazoué (7h25). Le poste ayant ouvert le plus en retard, parmi ceux observés est le PV4 de la Maison des jeunes , Commune de Tchaourou

- **De la présence des 3 membres de PV à l'ouverture du scrutin**

Tous les trois (03) membres des postes de vote étaient présents à l'ouverture du scrutin dans 89,45% des postes de vote observés.

- **Du respect de la procédure d'identification et d'authentification du bulletin de vote à l'ouverture**

Selon les informations de nos observateurs, 96,01% des PV observés ont procédé à l'identification et l'authentification du bulletin de vote à l'ouverture conformément à la loi. Le département de l'Ouémé est celui qui a enregistré le plus fort taux de non-respect de cette procédure (11,76%)

II. Du déroulement du scrutin

Le taux global de satisfaction par rapport au déroulement du scrutin, à 17h05mn est de 81,48% selon les informations envoyées par 349 observateurs sur les 360 déployés.

- **du respect de la composition du PV tout au long du scrutin**

Dans 98,85% des PV observés (données de 349 PV sur 360 déployés), les trois membres du poste de vote sont restés présent tout au long du scrutin.

- **du déroulement sans interruption du scrutin**

Dans 349 postes de vote sur 360 prévus, soit 95,12%, le vote se déroule sans aucune interruption.

Cependant, le vote a été interrompu dans le PV1, EPP Dangbéhonou, Arrondissement de Lainta-Cogbé, Commune de Covè (pour utilisation du cachet de vote pour la procédure d'identification et d'authentification des bulletins de vote) et

- **des contraintes spécifiques pour les femmes et les jeunes filles**

Dans 93,69% des cas, selon les données de 349 PV observés, le vote se déroule sans difficultés ni contraintes spécifiques pour les femmes et les jeunes filles.

- **de la visite des observateurs nationaux ou internationaux**

Selon les informations recueillies de 350 postes sur 360 observés, il y a eu la visite d'autres observateurs nationaux.

De même, le taux de satisfaction par rapport à la visite d'observateurs de la cour suprême est de 26,28%.

- **du respect des mesures de prévention du Covid-19 lors de l'ouverture**

Le taux de satisfaction par rapport au respect de la distanciation sociale est de 58,85%. Dans les Postes de vote tels que PV1, EPP Tadokome partie A, Toviklin, PV3, EPP ABC et Maternelle Zongo, Glazoué ; PV1, EPP Namoutchaga, Commune de Cobly, cette mesure de distanciation n'a pas été respectée.

Le taux de satisfaction par rapport au port de cache-nez est de 82,85% (données envoyées par 350 observateurs). Cependant, au début du scrutin, plusieurs informations sont parvenues à la SSE faisant état de la non disponibilité des cache-nez dans les centres de vote. Après contact avec les responsables de la CENA, cet état de choses a été corrigé.

III- Du dépouillement du scrutin

A 17h45mn, le taux de satisfaction global par rapport au dépouillement du scrutin est de 86,36%

- **Du respect des 9 heures de temps (durée du scrutin)**

Dans 283 PV observés sur les 360 déployés, la durée légale du scrutin (9h) a été respectée.

De même, dans 284 PV, les résultats ont été affichés avec la mention « provisoire ».

IV- Des incidents et alertes

A l'heure de rédaction de la présente déclaration, 276 incidents ont été signalés à la Salle de situation électorale par nos observateurs. Pour 113 d'entre eux, des actions ont été menées par la chambre de réponses et des réponses ont été données par les acteurs que sont la CENA, la Police Républicaine, etc.

Cependant, certains incidents ont été rapportés dont la suite est laissée à la discrétion des autorités saisies. C'est par exemple le cas de votes multiples signalés au PV1, EPP Aklémé, Arrondissement de Doko, Commune de Toviklin ; de corruption électorale signalée à Pobè et de fraudes électorales signalés à Ladji-Farani, 2^{ème} arrondissement de Parakou où le président de PV a été appréhendé avec des bulletins déjà estampillés et des cartes d'électeurs.

V- Du taux de participation

Tous nos observateurs n'ayant pas encore envoyé les données relatives au dépouillement, il est précoce de donner un taux de participation pertinent. La déclaration préliminaire de demain reviendra sur cet aspect du scrutin.

VI- Recommandations

A la CENA :

- D'avoir la plus grande attention aux incidents de fraude et de corruption électorale qui ont marqué le scrutin ;

- Veiller à préserver l'intégrité des Procès-verbaux de dépouillement et de compilation des résultats tant au niveau des postes de vote que des arrondissements ;

Aux partis politiques

- D'éviter la surenchère sur les résultats et la répartition des sièges ;
- De maintenir le climat général de tolérance et de paix qui a été observé jusqu'à cette étape ;
- De privilégier les voies légales de contestation.

Aux forces de défense et de sécurité

- De continuer à faire preuve de professionnalisme et de renforcer leur déploiement sur le terrain

Aux médias

- De gérer l'information relative au scrutin et au dépouillement avec le plus grand discernement.

Aux populations et électeurs:

- De garder leur calme et d'attendre patiemment l'annonce officielle des résultats.

La Plateforme électorale des OSC du Bénin remercie l'ensemble de ses observateurs fixes, moniteurs terrain, e-observateurs et autres informateurs pour la journée d'observation. Nous remercions l'ensemble des hommes de médias qui nous ont accompagnés durant toute la journée et l'ensemble des chancelleries et institutions ayant visité la Salle de Situation électorale.

Nos profondes gratitude vont à l'endroit du partenaire technique et financier, la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) qui a rendu possible cette action citoyenne de très haute portée.

A vous tous, merci et à demain 16 heures pour la déclaration préliminaire.